



Déclaration liminaire au CREA du 25 novembre 2020

A quoi servent les réunions officielles si les procès-verbaux ne sont pas là pour acter les décisions, les débats, les accords ou les oppositions.

Depuis mars 2020, les nombreux CHSCT REA n'ont donné lieu à aucun PV, officiellement tout ce travail n'existe donc pas.

Le CTREA extraordinaire sur la fusion d'Airion et de Ribécourt que nous avons obtenu par la lutte syndicale n'a lui aussi donné lieu à aucun compte rendu. Il n'y a donc rien d'opposable aux directions qui continuent leur travail de fusion malgré toutes les promesses de dialogue social aujourd'hui disparues.

Nous avons boycotté le dernier CREA tout en venant lire une déclaration au début de celui-ci et là, nous avons un PV. Il y manque juste cette déclaration. Il manque juste la présence de deux élèves du paraclet dans les personnes invitées...

Les CT ne sont pas des groupes de travail, ils ont valeurs légales que seuls les PV peuvent acter.

Bien sûr, vous manquez de moyens, vous faites des priorités mais le service de l'Etat dégradé consiste t il a ne plus respecter la légalité ?

Où sont les valeurs de la république ?

Quand un enseignant, un formateur est débordé par l'absence de remplacement (COVID 19 ou autre) peut-il arrêter de remplir les absences, les cahiers de textes ? Peut-il choisir les cours qu'il donne ?

S'il manque du personnel de surveillance ou de ménage, les directions doivent elles faire comme si tout allez bien ?

L'Etat et la région ont investi zéro ou très peu (sous la pression) dans le matériel et l'humain permettant de gérer la crise du COVID 19 et la continuité pédagogique alors que le Ministre de l'éducation a annoncé des créations de postes à l'EN pour la continuité pédagogique.

Les seuls investissements en matériel ont été faits sur budget propre des établissements sans subvention (seront-ils un jour remboursés ?). En CoHS, nous avons appris que la région allait fournir des clés permettant le télétravail des administratif dans... quelques semaines.

Nous devons faire avec les incantations sur les conditions sanitaires, les demis effectifs, le télétravail, la laïcité, les valeurs de la République mais avec une limitation drastique des moyens du moment et une promesse du Ministre de maintenir la baisse des moyens à venir.

La déréglementation est en route :

- seuils facultatifs bientôt inexistants ?
- mixage imposé sous couvert de pseudo pédagogie innovante ?

- gestion purement comptable des heures non affectées pour rentrer dans la DGH et le BOP 143 qui sont toujours l'alpha et l'oméga de votre gestion quoi qui l'en coute.
- fusion imposée sans projet d'établissement car nécessaire selon les chefs.

Où sont les milliards du plan de relance ?

Depuis mars, le Ministère de l'agriculture n'a apporté comme moyens que des heures supplémentaires individuelles, pas de recrutement.

Il maintient la politique des seuils indicatifs pour que les élèves soient le plus nombreux possible et que le ratio nombre de profs par rapport aux nombres d'élèves soit le plus faible possible.

Il maintient la réduction des moyens sur les 3 années à venir.

Quels beaux discours en octobre sur les valeurs de la république. Nous étions revenus en 2015, la formation des citoyens, la pédagogie, l'esprit critique... Comme en 2015, rien, pas une personne, pas un moyen en plus mais la continuation d'une politique de baisse des moyens.

Nous défendons dans cette instance l'enseignement agricole public. Nous refusons qu'il devienne le simple supplétif d'une formation purement technique. Nous voulons défendre une formation riche et dynamique qui forme des citoyens capables de connaître les gestes techniques mais aussi capable de réfléchir à leur sens et leur nécessité.

Le Ministère refuse ces moyens à l'enseignement public. Il continue la politique de l'ancien monde de réduction des moyens.

Les personnels sont exsangues. La crise que nous vivons laissera des traces bien au-delà du COVID par l'absence de considération de l'Etat pour son personnel enseignant.

On demande toujours plus avec toujours moins.

Cette instance va débattre d'ouvertures et de fermetures alors que la carte scolaire n'existe plus, que nous n'avons même plus les documents de présentation (argumentaires) des différentes formations (là aussi une promesse) et, de toute façon, l'avis du CREA est consultatif et le DRAAF décide (là aussi, contrairement aux promesses, nous n'avons obtenu qu'une année ces décisions).

Comme d'habitude, notre position sera pour les ouvertures dans le public (hors mixage) et contre les ouvertures dans le secteur privé. Pourquoi ouvrir dans le privé quand le public est exsangue ?

Les faits dénoncés lors du dernier CREA sont malheureusement toujours d'actualité, la situation n'ayant guère évoluée. Nous refusons et nous refuserons toujours la cogestion du manque. Nous ne sommes pas là pour vous aider à choisir de quel organe nous pouvons-nous passer mais pour obtenir un outil puissant de formation agricole public dans les Hauts de France quoiqu'il en coute.

Nous sommes disponibles pour renouer le dialogue social tant nécessaire en attendant, nous ne siégerons donc pas à nouveau.

Les représentants des personnels élus au CREA

SNETAP – FSU, CGT AGRI et SUD RURAL TERRITOIRES